



NOTE AUX RÉDACTIONS

Invitation à la signature d'une convention smart base entre

Mont de Marsan Agglomération

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour

L'armée de l'Air

**Partenariat favorisant le développement de
formations autour de la cybersécurité
et d'un pôle de ressources régional
dédié à la cybersécurité**

L'actualité nationale et internationale nous rappelle toutes les semaines la réalité des menaces dans le cyberspace et l'élargissement croissant du champ de leurs cibles. Il peut s'agir d'attaques mondiales (par exemple Wannacry, PetWrap ou Notpetya en 2017) ou régionales, aveugles ou focalisées, aux motivations diverses (escroquerie, espionnage, sabotage, atteintes à l'image etc.).

Pour se prémunir, une constance : la meilleure protection contre cette menace exponentielle susceptible de toucher toutes les couches de la société, de la PME aux Gafa, est **humaine**. Le meilleur logiciel de protection, c'est l'homme. Les meilleurs antivirus, ce sont la sensibilisation et la formation.

Partant de ce constat et conscients de leurs expertises respectives, 3 acteurs de Mont de Marsan (Landes) unissent leurs compétences pour créer des **synergies** au bénéfice d'un écosystème local.

En premier lieu, **la Base Aérienne 118** de Mont de Marsan, haut lieu de l'expertise cyber de l'armée de l'air, avec notamment son Escadron des systèmes d'information opérationnels et de cyberdéfense (ESIOC). Une unité très expérimentée et en fort développement, pour laquelle des enjeux de recrutement et de reconversion des personnels sont récurrents.

Deuxièmement, **l'Université de Pau et des Pays de l'Adour** (UPPA), présent à Mont de Marsan notamment par la très reconnue Licence Pro Administration et sécurité des réseaux (ASUR) décernée par son IUT, et labellisée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Enfin, **l'agglomération de Mont de Marsan** a pour ambition de fédérer et d'animer ce partenariat naissant, d'assurer sur la base des synergies créées (fertilisation croisée entre praticiens, enseignants-chercheurs, étudiants, salariés, jeunes retraités, réserve cyber...) le lancement d'un pôle régional de ressources dédié à la **cyber confiance**, au bénéfice de la création d'entreprise (offre de supervision au bénéfice des PME, ETI et filières stratégiques régionales, pépinière d'entreprise) et de la formation (training, actions de sensibilisation etc.).

La convention dite Smart Base ⁽¹⁾ qui sera signée **ce lundi 16 avril 2018** à la BA118 ⁽²⁾, permettra de consolider la Licence Pro ASUR, d'étendre les modules sécurité cyber dans le Master d'informatique, d'offrir la possibilité aux étudiants d'effectuer des périodes de stage dans certaines unités de la BA118, et de développer sur le territoire de nouvelles formations initiales (une nouvelle Licence cyber, un Diplôme universitaire cyber) et tout au long de la vie ainsi qu'une intensification de la diplômation des acteurs de terrain par la Validation des Acquis de l'expérience (VAE). Comme pour la licence existante, ces formations sont destinées à être labellisées par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

Parfaitement intégré dans les objectifs de la **Revue stratégique de cyberdéfense** qui note, encourage et soutient de telles initiatives de collectivités visant à regrouper et coordonner au niveau des territoires les compétences en matière de sécurité des systèmes d'information, ce projet de centre régional de ressources cyber de Mont de Marsan est fortement soutenu par l'ANSSI et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Contact presse : anne-marie.commenay@montdemarsan-agglo.fr

06 81 83 73 98

Autorisations d'accès sur la base : contact.ba118@laposte.net

05 33 07 48 57

Dossier de presse et photographies sur demande

⁽¹⁾ Cadre imaginé par l'armée de l'air pour ouvrir les bases aériennes militaires à leur environnement socio-économique local, pour mieux exploiter le capital qu'elles renferment, et en recherchant, par le biais de l'innovation, à nouer des partenariats. Après Evreux, cette convention sera la deuxième signée par l'armée de l'air.

⁽²⁾ En présence notamment de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées et ancienne maire de Mont de Marsan, Philippe Lallement, préfet de région et de Guy Flament, délégué régional ANSSI.